



Licenciement faute lourde justifié ?

Par **scorlyo**, le **10/09/2011** à **11:15**

Bonjour, aujourd'hui je viens de recevoir un courrier de mon employeur pour me stipuler mon licenciement pour faute Lourde.

Après une mise à pied pour d'autres faits imaginatifs de mon employeurs depuis le 26 juillet.

J'ai commis une faute "J'ai signé un chèque pour faire le plein de la voiture d'entreprise".

Il me dit que c'est du vol avec usage de faux.

Cela n'a pas nui à la société, puisque c'était pour faire le plein de la voiture d'entreprise et non un chèque encaissé sur mon compte !

Le motif de faute lourde est-elle justifié ?

Merci.